

# COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

## Compte rendu de la séance du conseil municipal

du jeudi 14 décembre 2017 à 14 h 00

Date d'affichage du compte-rendu : 18 décembre 2017

Date convocation : 08 décembre 2017

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Thierry CASSAN Jean-Luc BERGOUNIOUX Thierry CHALIE Yves BERGOUGNOUX Francis BIROU Gillian THOMPSON Jacqy SIRIEYS Sébastien TEULET Annabelle LASSERRE

Membres excusés : Stéphan PELLEFIGUE

Secrétaire(s) de la séance : Annabelle LASSERRE

Excuses : Stéphan PELLEFIGUE

Absents : Serge BALBARIE, Sandra BASTIT, Marco TEIXEIRA

Secrétaire de séance : Annabelle LASSERRE

Ordre du jour :

### 1/ Aménagement d'un lotissement écobarri - DE\_2017\_57

Mme le Maire rappelle la décision de validation de l'avant projet présenté par le Bureau d'Etudes retenu l'Atelier du Rouget Simon TEYSSOU et Associés.

Mme le Maire rappelle également la mise en ligne de ce marché comprenant 3 lots avec la date de remise des offres le lundi 11 décembre 2017 à 12 heures.

Mme le Maire présente chacune des 9 offres reçues ainsi que le rapport du Bureau d'Etudes avec les notes attribuées en fonction des critères d'attribution proposés.

Après avoir pris connaissance de toutes les offres et du rapport du Bureau d'Etudes et en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité des membres présents :

- **décident** d'attribuer chacun des 3 lots du marché public à :

- **LOT 1 : voiries - réseaux divers** à la **SARL TPJ** - ZI Pommiers - 40 rue Jean Mermoz 46 400 SAINT-CERE pour un montant HT 210 014.40 € (base) + 39 440.00 € HT (option murets en pierres) soit un total **HT de 249 454.40 €** - deux cent quarante neuf mille quatre cent cinquante quatre euros et quarante centimes) - offre économiquement la plus avantageuse.

- **LOT 2 : travaux paysagers** à la **SAS BOIS & PAYSAGES** - 81 avenue de Conthe - 15 000 AURILLAC pour un montant **HT de 17 913.74 €** (base)- dix sept mille neuf cent treize euros et soixante quatorze centime (sans option : haies végétales remplacées par les murets en pierres prévus dans l'option retenue du Lot 1) - offre économiquement la plus avantageuse.

- **LOT 3 : charpente bois, couverture et menuiseries extérieures** à la **SAS REALISATIONS JAUZAC** - Route de Thézels 46 130 GIRAC pour un montant **HT de 38 492.00 €** (base) - trente huit mille quatre cent quatre vingt douze euros - offre la mieux adaptée et la plus complète. Valeur technique de l'offre supérieure et nombreuses références très adaptées à notre opération.

**soit un montant total HT des 3 lots retenus de 305 860.14 €.**

- **autorisent** Mme le Maire à signer le marché public pour les 3 lots concernant *l'aménagement d'un lotissement écobarri* avec les entreprises retenues pour un montant HT de 305 860.14 € et à signer toute prestation et document s'y rapportant.

Fin de séance.